

OYAT

La solidité du collectif

L'aventure d'Oyat a commencé il y a deux ans. Mais les avocats à l'origine de l'histoire se connaissaient bien, puisqu'ils exerçaient ensemble dans une autre structure française, depuis des années. Leur credo ? Le cross-selling, l'international et l'intelligence collective.

En janvier 2022, ils ont démarré en force avec une quinzaine d'avocats. À leur tête, cinq associés : Marie-Hélène Tonnellier, Caroline Basdevant-Soulié, Laurent de La Brosse, Guillaume Ledoux et Romain Canot, entourés d'un counsel : Charlotte Barraco David. Tous ayant un objectif commun : placer leur (grande) énergie au service du développement de ce cabinet qu'ils ont voulu innovant, agile et collectif sur tous les terrains du droit. Les collaborateurs ont été fortement impliqués dès le début de la structure. « Notre équipe se compose d'avocats ayant un niveau de séniorité important, qui participent tous quotidiennement au développement de la marque Oyat », indique Laurent de La Brosse, associé en droit public. Les associés ont d'ailleurs rapidement veillé à donner des perspectives à leurs collaborateurs pour s'assurer de leur épanouissement et, dès début 2023, Émilie de Boussiers et Laura Dufresne ont été nommées counsels, suivies un an plus tard par Claire Manouvriez et Arnaud Marroni. Le nom choisi pour baptiser leur cabinet ne doit rien au hasard et est très évocateur pour les jeunes générations. L'oyat est en effet une plante vivace, typique des plages de l'océan Atlantique, qui joue un rôle essentiel dans la fixation des dunes et la défense côtière. « C'est un symbole de solidité pour consolider les projets de nos clients », expliquent les associés.

UN DÉMARRAGE RÉUSSI

« Notre démarrage a été rendu possible grâce à la fidélité de nos clients qui nous font confiance depuis plusieurs décennies, qui ont cru en notre projet et nous ont manifesté leur soutien en nous confiant de nouveaux dossiers », témoigne Marie-Hélène Tonnellier. Parmi eux, de grands groupes comme Bolloré, Icade, CDC



Habitat, Paris la Défense... L'équipe a même remporté depuis plusieurs appels d'offres majeurs d'acteurs publics, comme EDF ou la Société du Grand Paris. Parmi leurs dossiers annoncés récemment, citons leur conseil apporté au CEO et aux managers de Nomios pour son LBO bis avec Keensight Capital (700 M€ de VE), ou encore leur assistance à la Métropole de Bordeaux pour la signature avec Keolis d'un contrat de concession de service de transport public urbain de voyageurs et de services de mobilités durables (2,2 Mds€). Le chiffre d'affaires du cabinet en 2023 est en progression de 15 points par rapport à l'année précédente, alors même que les marchés connaissent un fort ralentissement.

INTERACTION DE TROIS PRATIQUES

Passionnés par leur métier, innovants, créatifs et enthousiastes, les avocats s'engagent avec leurs clients sur le long cours, en étroite collaboration avec leur réseau d'experts juridiques, financiers, techniques et stratégiques, que ce soit en France ou à

l'international – qui est d'ailleurs un axe de développement stratégique pour Oyat. Sans aucun doute, la façon d'exercer des équipes a favorisé son succès. Les associés ont réussi à combiner efficacement les trois pratiques proposées pour l'instant au sein du cabinet. « Nous croyons que la complémentarité de nos expertises permet de former une intelligence collective naturelle qui est un atout pour le traitement de nos dossiers pour travailler ensemble sur des marchés en croissance comme la mobilité ou la santé », précise Marie-Hélène Tonnellier qui est réputée pour son activité en droit de l'informatique et des nouvelles technologies. Elle intervient sur les sujets d'intelligence artificielle, de robots et d'objets connectés, ainsi que sur les problématiques liées aux données personnelles. Elle a également une expertise en droit d'auteur et droit des marques liées à l'univers digital. Caroline Basdevant-Soulié et Guillaume Ledoux sont, pour leur part, spécialisés en corporate et en private equity. Ils conseillent des dirigeants, des groupes français ou internationaux dans le cadre de leurs opérations exceptionnelles et stratégiques en France ou à l'international, et dans le cadre de la mise en place de management package. Enfin, Laurent de La Brosse et Romain Canot sont à la tête du département grands projets et transition écologique qui intervient principalement en droit public des affaires, immobilier public, droit de l'environnement et des énergies.

Oyat compte près de 25 professionnels et, maintenant que l'emménagement dans les nouveaux locaux rue du Général Foy est achevé, les associés comptent recruter des équipes renforçant ou apportant de nouvelles pratiques. Mais à une seule condition : adhérer à l'ADN collectif du cabinet. ■

Ondine Delaunay